



A. Mlle

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Attribution de bourses à des projets initiés par des jeunes dans le cadre de Projeunes

Séance du 27 juin 2019

Convocation du 21 juin 2019

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept juin à 19 h 42, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt et un juin se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, MM. Philippe Tastes, Jean-Louis Oheix, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, MM. Bruno Philippe, Jean-Pierre Riotton, Mme Liza Magri, M. Xavier Tamby, Mmes Sakina Bohu, Catherine Lequeux, M. Thibault Hennion, Mme Catherine Arnould, MM. Benjamin Lanier, Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras, M. Christian Lancrenon

Etaient représentés :

Mme Monique Pourcelot par Mme Chantal Brault,
Mme Claire Vigneron par M. Jean-Philippe Allardi,
M. Thierry Legros par M. Christian Lancrenon,
Mme Pauline Schmidt par M. Patrice Pattée,
M. Othmane Khaoua par M. Philippe Laurent,
Mme Claire Beillard-Boudada par Mme Roselyne Holuigue-Lerouge

Etaient absents non représentés :

M. Timothé Lefebvre,
Mme Sophie Ganne-Moison

Secrétaire de séance :

M. Thibault Hennion

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 27 juin 2019

OBJET : Attribution de bourses à des projets initiés par des jeunes dans le cadre de Projeunes

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Chantal Brault,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les propositions du jury PROJEUNES du 11 juin 2019,

Considérant l'intérêt des projets à vocation humanitaire présentés par des jeunes à la Ville,

Considérant la motivation des jeunes, la faisabilité, la maîtrise, l'originalité de cette opération et l'intérêt collectif qu'elle suscite,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'attribuer dans le cadre du dispositif Projeunes une bourse de :

- 2500 € à Arthur VIAUD pour le projet « Solidago France »,
- 1 000 € à Marie d'ANTONI pour le projet « Cameroun 2019 Kouchankap »,
- 500 € à Charlotte RENARD pour le projet « Mongolie été 2019 »,
- 1000 € à Violette GAUTIER pour le projet « Île de Chios (Grèce) ».

PRECISE que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget 2019.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



Philippe L...